

DOSSIER N° -----

Nom : -----

Prénom : -----

Date de naissance : -----

Adresse : -----

Adresse mail : -----

N° Tel parent : -----



Accueil de Loisirs Sans Hébergement et Accueil Jeune

Ville de Rodez

Séjours Espagne du 19 au 23 octobre 2026

COMPOSITION DU DOSSIER

Cocher les différentes pièces à fournir afin de ne rien oublier

Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier n'est pas complet

Fiches à renseigner :

- ☐ Fiche d'inscription
- ☐ Cerfa d'autorisation de sortie du territoire
- ☐ Autorisation parentale
- ☐ Fiche sanitaire

Pièces à fournir :

- ☐ Photocopie du carnet de vaccination
- ☐ Photocopie carte d'assurance maladie européenne
- ☐ Photocopie CNI enfant et parent(s) signataire(s) du CERFA
- ☐ Attestation d'assurance (responsabilité civile)
- ☐ **Le règlement** (fournir attestation du QF de Janvier 2026 CAF ou Pass'ALSH MSA)
Chèques bancaires, espèces, Chèques Vacances, participations CE



VILLE de RODEZ

DOSSIER N°

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Ville de Rodez



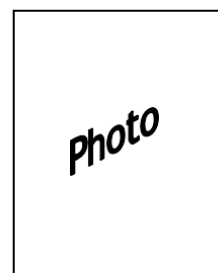
FICHE D'INSCRIPTION

• **L'enfant**

Nom.....
Prénom.....
Date de naissance.....
Lieu de naissance.....
Taille et pointure.....

Etablissement scolaire fréquenté :

..... Classe.....



• **Responsables de l'enfant**

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Mail.....
☐ Téléphone du domicile.....
☐ Téléphone professionnel.....
☐ Téléphone mobile.....
☐ Autre
(cocher le N° à appeler en priorité)

Profession.....

• **Personne à contacter en cas d'urgence**

Nom.....
Prénom.....
Qualité.....
(père, mère, grands-parents, tuteur)
Téléphone 1.....
Téléphone 2.....



VILLE de RODEZ

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....
Responsable de l'enfant
en ma qualité de père, mère ou tuteur, (rayer la mention inutile)

☐ autorise Madame, Monsieur
qualité à prendre en charge l'enfant à l'issue du séjour

☐ Autorise l'enfant à rentrer seul(e) à l'issue du séjour

☐ Accepte de respecter les horaires du séjour

☐ Déclare avoir pris connaissance des dispositions mentionnées ci-dessus et du règlement intérieur du séjour et les accepter

☐ Autorise mon enfant à circuler en autonomie au sein du parc d'attractions PortAventura, à condition qu'il reste en permanence au sein d'un groupe d'au moins trois jeunes, dont au moins un dispose d'un téléphone portable afin de pouvoir être joignable et de contacter le groupe si nécessaire.

☐ Donne l'autorisation de diffuser la photographie de mon enfant prise dans le cadre des activités du séjour organisées par la Ville de Rodez dans ses publications (magazine municipal, site Internet, supports de communication divers). Cette autorisation est donnée à titre gracieux, sans limitation de durée, mais peut être retirée à tout moment par lettre recommandée adressée au Maire de Rodez. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la production de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et de sa famille, ils ne devront porter atteinte ni à sa réputation ni à sa vie privée.

☐ Autorise le responsable du séjour à prendre, en cas de maladie ou d'accident, toutes les mesures d'urgence en respect du protocole sanitaire

☐ Accepte qu'en cas de maladie, les frais nécessités par le traitement soient à la charge de la famille

☐ En cas d'hospitalisation, souhaite que l'enfant soit conduit à l'hôpital

A.....
Le

Le Responsable de l'enfant



VILLE de RODEZ

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Ville de Rodez

RENSEIGNEMENTS D'URGENCE POUR L'EDUCATEUR ACCOMPAGNANT

DOSSIER N° (Réservé administration)

PHOTO

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
AGE :
TAILLE :

ADRESSE :

Rue :
Code postal :
Ville :

CONTACT :

1^{er} N° Tél :
2^{ème} N° Tél :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

- ☐ Autorise à prendre les mesures d'urgence.
- ☐ Accepte la charge des frais en cas de maladie.
- ☐ Autorise l'enfant à partir seul
- ☐ Autorisation de droit à l'image
- ☐ A le savoir nager



VILLE de RODEZ

FICHE SANITAIRE INDIVIDUELLE

CETTE FICHE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE COMPLÉTÉE. ELLE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS NECESSAIRES A L'ACCUEIL DE CHAQUE ENFANT.

(Compléter une fiche par enfant – Pour toute inscription à une activité, joindre une copie des pages vaccinations du carnet de santé de votre enfant ou une attestation d'un médecin en cas de contre-indication.)

INFORMATIONS SANITAIRES

Nom de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : ____/____/____ Sexe : M ☐ F ☐

Nom et prénom des parents de l'enfant : Père : _____ Mère : _____

• – NOM DU MEDECIN TRAITANT : _____ ☐ ____/____/____/____
/ _____

• – VACCINATIONS OBLIGATOIRES (copie du carnet de santé de l'enfant) :

Antidiphtérique oui ☐ non ☐

Antitétanique oui ☐ non ☐

Antipoliomyélitique oui ☐ non ☐

3-VACCINATIONS RECOMMANDEES*:

Hépatite B oui ☐ non ☐

Coqueluche oui ☐ non ☐

Rougeole oreillons rubéole oui ☐ non ☐

BCG oui ☐ non ☐

Autres vaccins : _____

**Tous ces vaccins sont obligatoires pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, à l'exception du BCG.*

4 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT VOTRE ENFANT :

Votre enfant est allergique ? oui ☐ non ☐ Préciser l'allergie :

Médicamenteuse ☐ _____ Asthme ☐ _____

Alimentaire ☐ _____ Autre ☐ _____

Votre enfant bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ? oui ☐ non ☐

- si oui, transmettre le protocole au Service Concerné (École, crèche, accueil de loisirs...)

Votre enfant suit un traitement, ou présente un problème de santé nécessitant une surveillance particulière : maladie, accident, hospitalisation, opération (à préciser en indiquant les dates) : _____

Votre enfant porte t-il des lunettes ☐ lentilles de contact ☐ appareil dentaire ☐ prothèses auditives ☐
autre(précisez) _____

5 – ENFANT A BESOIN SPECIFIQUE :

Votre enfant a t-il une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) oui ☐
non ☐ - si oui, la notification prévoit-elle un Auxiliaire de Vie Scolaire ? ☐

Votre enfant est-il suivi dans le cadre d'un établissement spécialisé ? oui ☐ non ☐ si oui, lequel ? _____

Date et Signature du (des) parent(s) ou tuteurs légaux

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s) :
Né(e) le : à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :
Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : Commune :
Pays :
Téléphone (recommandé) : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

**5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE
À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :**

Type de document (cocher la case) : ☐ Carte nationale d'identité ☐ Passeport ☐ Autre
(Préciser :)⁽²⁾

Délivré(e) le :

Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans ; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité ; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »